



Communiqué de presse

Signature d'une convention de partenariat

Le territoire du Haut Limousin est composé des communautés de communes Haut Limousin en Marche et Gartempe Saint-Pardoux.

Dans le cadre de leurs actions communes ces deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale ont décidé de mettre l'accent sur l'un des points forts du territoire : **l'agriculture.**

**Lundi 17 janvier 2022,
10h30 - VILLEFAVARD
à la Salle des fêtes**

La **signature** de cette convention de partenariat **entre la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne et les deux communautés de communes** a pour but donner un cadre au travail qui sera mené sur le terrain et favoriser l'échange d'informations et le montage de projets.

Le **périmètre d'intervention** couvre une grande partie du nord département, sur un territoire où l'agriculture est très présente.

Les objectifs de ce partenariat sont

- d'engager une réflexion sur le développement économique de l'agriculture en Haut Limousin,
- de promouvoir l'agriculture et le «*consommer local*»,
- de mettre en place un plan d'action concret pour encourager le développement et la création d'entreprises sur le territoire
- de contribuer à renforcer le dialogue entre agriculteurs et citoyens

Le programme d'actions :

- La création d'une carte interactive recensant les exploitants réalisant de la vente directe
- L'organisation d'une journée de rencontre avec les cantines du territoire
- Le développement de points de DRIVE fermiers en Haut Limousin
- Une charte de bon voisinage à distribuer aux nouveaux arrivants sur le territoire
- La définition d'un plan d'actions en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territoriale
- L'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique
- La question de l'urbanisme et des différents documents s'y rapportant (PLU)
- Le renouvellement des générations : enquêtes auprès des exploitants agricoles de plus de 55 ans [mobilisation du foncier par les Communautés de communes en lien avec la SAFER]
- La mise en place d'actions dans le cadre de la politique d'accueil d'actifs agricoles sur le territoire
- La réalisation d'un diagnostic de territoire.

Le Haut Limousin a initié un Projet Alimentaire Territorial en 2019 en vue de donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales mettant l'alimentation au cœur de projets de territoire.

Ces actions visent à organiser le lien entre l'offre et la demande, favoriser le développement économique de l'agriculture, l'installation de nouveaux arrivants, la prise en compte de la nutrition/santé, la lutte contre le gaspillage, le développement durable et le respect de l'environnement et des paysages. Ces thématiques seront également traitées conjointement avec la Chambre d'Agriculture.

Contacts :

Presse :
Céline Jacquinet
cjacquinet@cchlem.fr
Tél. : 05 55 60 60 65
Mobile : 06 76 75 80 76

Suivi du dossier :
Bertrand PARIS
bparis@cchlem.fr
Tél. : 05 55 68 88 44
Mobile : 06 32 86 52 17